



*Membre d'honneur  
le Dalai-Lama*

Paris, le 7 août 2013

Monsieur le Maire  
Mairie de Saint Tricat  
163 rue de l'Eglise  
62185 SAINT TRICAT

### Lettre ouverte

Monsieur le Maire,

Nous venons d'apprendre avec consternation la présence de nombreux animaux sauvages en captivité notamment des ours, des singes, des éléphants lors de la fête des animaux du 15 août prochain sur votre commune.

**Même si ces spectacles sont légalisés, nous voulons vous faire prendre conscience du caractère indigne et immoral de telles exhibitions dans lesquelles la nature même de l'animal est inhibée, asservie pour le seul plaisir de l'homme.**

Il ne faut pas oublier que la plupart du temps, ces animaux sont enfermés dans leur cage et trimbalés sur les routes de France, d'une ville à l'autre. Pour 1 heure de spectacle par jour, combien de km vivent-ils enfermés ? Pour nous, cela relève également d'une certaine forme de maltraitance.

La présence de ces animaux sauvages est-elle réellement nécessaire au succès de cette fête dite des animaux alors que tant d'autres animations seront présentées ?

Par ailleurs, qu'en est-il de la sécurité du public lors de telles exhibitions ? Ces animaux, même asservis, restent des animaux sauvages avec des réactions imprévisibles, sensibles au bruit et à l'agitation de la foule... Faudra-t-il qu'un accident mortel se produise pour que les bonnes décisions soient enfin prises !

Nous espérons que vous serez sensible à nos arguments et vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

**Christophe MARIE**  
*Directeur Bureau de Protection Animale*

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

[fbf@fondationbrigittebardot.fr](mailto:fbf@fondationbrigittebardot.fr) [www.fondationbrigittebardot.fr](http://www.fondationbrigittebardot.fr)